

COMITE DEPARTEMENTAL SPORT BILLARD DU PAS
DE CALAIS

Règlement par Equipes

CD62 Artois - Maritime



Saison :
2015-2016

Table des matières.....	2
Article 1 – Modalités des rencontres.....	3
1.1 – Licence.....	3
1.2 – Convocation.....	3
1.3 – Généralités des rencontres.....	3
Article 2 – Modalités de gestion des championnats.....	3
2.1 – Forfaits.....	3
2.2 – Nouveaux Joueurs.....	4
2.3 – Engagement.....	4
2.4 – Généralité des championnats.....	4
Article 3 –Composition d'une équipe	4
3.1 – Nombre de joueurs par équipes.....	4
3.2 – Indice des joueurs.....	4
3.3 – Distance et plafond des Divisions.....	5
3.4 – Ordre des matchs.....	5
3.5 – Classement.....	6
3.6 – Echauffement.....	6
Article 4 – Déroulement de la Finale Départementale du Pas de Calais.....	6
4.1 – Déroulement des Finales.....	6
4.2 – Convocation.....	6
4.3 – Equipe Vainqueur.....	6

Article 1 : Modalités générales des rencontres

1.1 – Licence

- Les joueurs doivent être en possession de leur licence et être en tenue club.

1.2 – Convocation

- Convocation de l'équipe 14h30, début des matchs 15h00.

1.3 – Généralité des rencontres

- Le capitaine de l'équipe recevant inscrit les noms de ses joueurs, catégorie, nombre de points à jouer. Ensuite, le capitaine de l'équipe visiteuse en fait de même.

- L'équipe recevant assure l'arbitrage, le marquage, l'envoi de la feuille de match au responsable format au plus tard, le dimanche 10h00, suivant la compétition. Enfin, elle reporte les résultats sur FFB SPORTIF.

- A titre exceptionnel, le retard d'un joueur maximum par équipe est toléré. Après 15h30, heure limite du retard, l'équipe concernée est déclarée forfait. Les premiers joueurs de chaque équipe, doivent impérativement être présent à 15h00.

- Toute réserve ou réclamation ne peut être prise en compte que si elle figure sur la feuille de match.

- Tirage à la bande pour chaque match.

Article 2 : Modalités de gestion des championnats

2.1 – Forfait.

- Toute composition fautive d'équipe avérée, sera sanctionnée au même titre qu'un forfait :

Rencontre perdue pour l'ensemble de l'équipe : Goal-average

Division 1, Division 2, Division 6 et Division 7 : 3 à 9.

- Un forfait par équipe et par saison est autorisé. Un éventuel deuxième forfait pour une même équipe, entraîne un forfait général. Tous les matchs joués contre l'équipe fautive sont annulés, sauf pour le classement des joueurs sur FFB SPORTIF.

2.2 – Nouveaux Joueurs.

- Tout nouveau joueur est engagé sous la responsabilité du capitaine d'équipe. Ce dernier doit préciser la catégorie dans laquelle le nouveau joueur est considéré. En cas de dépassement de la moyenne de la catégorie le joueur fautif a match perdu.

2.3 – Engagement.

- En engageant une formation les clubs et les joueurs acceptent de respecter le règlement.

- En cas d'engagement de plusieurs équipes d'un même club dans une même division, un joueur ne peut changer d'équipe en cours de saison, même pour la Finale CD62

2.4 – Généralité des championnats

- Dans la même journée, un même joueur ne peut jouer dans deux équipes.

- Un report exceptionnel (**pas toutes les semaines**) de date d'une semaine avant ou après la date prévue peut être accordé avec accord écrit des deux clubs au responsable format. Ce décalage doit être signalé avant le jeudi 20h00 qui précède la rencontre.

- En principe, en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque division, les rencontres opposent les équipes en aller et retour.

- En cas d'égalité de points et de goal-average à l'issue du classement final, les rencontres opposant les équipes concernées, les départagent.

- Calendrier, division 1 et 6 les mêmes journées, division 2 et 7 dans une autre même journée dans la mesure du possible et suivant le nombre d'équipes engagées.

- Le responsable format est chargé de veiller à la validité des équipes et au respect du règlement. Les décisions qu'il peut être amenées à prendre, suivant les divers cas prévus dans le présent règlement, sont sans appel.

- Tous les cas non prévus au présent règlement seront examinés par la commission sportive.

Article 3 : Composition d'une équipe

3.1 – Nombre de joueurs par équipes

-En division 1 et 2 les équipes sont composées de trois joueurs, un joueur à la partie libre, un joueur à la partie une bande et un joueur à la partie trois bandes.

- En Division 6 et 7 il y aura trois joueurs à la Libre.
- Pour la constitution de l'équipe, l'ordre des catégories doit être respecté pour les divisions 6 et 7. Cependant, pour des joueurs d'une même catégorie, il n'est pas tenu compte des moyennes.

3.2 – Indice des Joueurs

- Chaque joueur se verra attribuer un indice lié à la valeur de sa catégorie
- Le total des indices de chaque joueur ne pourra pas dépasser le Plafond de la Division

Indice par catégories	Libre	Bande	3 Bandes
Nationale 1	800*	800*	800*
Nationale 2			700
Nationale 3	600	600	600
Régionale 1	400	400	400
Régionale 2	300	300	300
Régionale 3	200		
Régionale 4	100		

*En Division 1, il ne peut y avoir qu'un seul joueur N1 par équipes

3.3 – Distance et plafond des Divisions

Plafond de la Division	2.80 M		Réservé aux Régionaux		Interdit au R1	Interdit au R2
	DIVISION 1		DIVISION 2		DIVISION 6	DIVISION 7
	2000		1200		700	400
Match 1	Libre	200 Pts GC	Libre	120 Pts	60 Pts (50 rep.)	40 Pts (50 rep.)
Match 2	Bande	80 Pts	Bande	60 Pts	60 Pts (50 rep.)	40 Pts (50 rep.)
Match 3	3 Bandes	25 Pts	3 Bandes	20 Pts	80 Pts (50 rep.)	60 Pts (50 rep.)

3.4 – Ordre des matchs

- Afin de garder un maximum d'intérêt pour tous les matchs, le premier tour doit se dérouler sur un seul tapis. Le deuxième tour se déroule sur deux tapis. Hormis cette particularité, l'ordre des matchs, est laissé à la convenance des deux équipes. Si toutefois, les deux équipes ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur ce point, l'ordre des matchs serait le suivant : **Match 1 suivant l'article 3.3 – Distance et plafond des Divisions**

3.5 – Classement

- L'addition des points de matchs (gagné 3 points, nul 2, perdu 1), donne le résultat de la rencontre et le goal-average.
- Le classement général s'établit par l'addition des points de rencontres (2 points pour une rencontre gagnée, 1 point pour un nulle, 0 point pour une perdue).
- En cas d'égalité de points au classement général. Le goal-average départage.

3.6 – Echauffement

- Avant chaque début de match, les deux joueurs disposent de cinq minutes d'échauffement.

Article 4 : Déroulement de la Finale CD62

4.1 – Déroulement de la Finale

- Toutes les Finales CD62 se déroulent le dimanche matin, avec 4 équipes en poule unique.

-1^{er} Tour de Jeu : Les deux équipes Artois et les deux équipes Maritime se rencontrent dans les premiers tours.

4.2 - Convocation

- Convocation des joueurs à 8h30 (échauffement). Début des matchs à 9h00.

4.3 – Equipe Vainqueur

- L'équipe vainqueur sera déclarée Championne du CD 62. Les 2 équipes premières seront qualifiées pour la finale de ligue qui se déroulera à 4 équipes (2 du CD 62 et 2 du CD 59).

La Commission Sportive Artois - Maritime